Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_6-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DE LA COMMUNE DE **LANRODEC***

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*15*
Votants :	*15*
Absents :	*0*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
14/10/2026
Date d'affichage :
14/10/2026

OBJET :

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE (191026-06)

L'an deux mil vingt-six, le 19 octobre à 19 heures 37 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., JOURDEN J.Y., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., STEPHAN M., TOUDIC C.

Absent excusé :

Pouvoirs :

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommée secrétaire de séance.

Le pot de fin d'année pour le personnel communal, les bénévoles et les enseignants aura lieu le vendredi 18 décembre à 18 h 30.
Le personnel communal recevra une carte cadeau de 80 € des Vitrines d'Armor et d'Argoat, les enseignants, des chocolats d'une valeur de 30 €, et les bénévoles, un panier garni de l'ordre de 30 € également.

Votes :
« Pour » = 15, « Contre » = 0, « Abstention » = 0

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H